

Rapport 2023 – Représentation du personnel administratif et technique au sein du Conseil du Centre de langues (CDL)

Le Conseil du Centre de langues (CDL) s'est réuni en décembre 2023. Les discussions portaient sur les activités du CDL et le développement des formations « bilingue plus ».

Activités du CDL

Inscriptions – partenariats :

Le programme de travail 2023 s'est inscrit dans la continuité du programme de l'année précédente et comprend les mêmes domaines clés (cours semestriels, cours intensifs, formations « bilingue plus », cours de langue spécialisée, offres de formation continue et examens de langue).

La montée en flèche des inscriptions au SA22 s'est reproduite au SP 2023 avec notamment une forte hausse des inscriptions des collaborateurs-trices UniFr. Cette évolution positive est due au fait que l'offre, les horaires et les niveaux ont récemment été adaptés. Le nombre de cours a aussi été augmenté. Les inscriptions des personnes externes ont eu peu d'impact pour l'instant. La principale nouveauté est l'accord signé pour un projet-pilote avec la HES-SO Fribourg qui s'engage à acheter un contingent de 60 places annuelles.

Nouvelles offres :

- Introduction d'un nouveau cours de langue spécialisée (Deutsch als Fremdsprache pour les personnes issues des domaines MINT (Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften und Technik)
- Renforcement de l'offre des cours d'allemand (niveau A2 et B1) et d'anglais (niveau B2)
- Introduction de cours de préparation aux examens de français DELF B1 et B2

Les nouvelles offres suivantes, lancées l'année précédente, sont poursuivies en raison de leur succès :

- Cours de conversation à midi sans crédits ECTS (allemand, français et anglais)
- Cours de préparation aux examens Cambridge (niveaux B2-C2)
- Academic English à partir du niveau A2

Le cours "English for Researchers and Academic Staff", qui était réservé aux collaborateurs-trices et dont le nombre de participants était très faible, ne sera plus proposé à partir de 2023-2024. En règle générale, le groupe cible des chercheurs-euses n'a pas le temps de suivre des cours semestriels avec présence hebdomadaire obligatoire. Ce groupe doit pouvoir, à l'avenir, bénéficier de formations continues sous une autre forme.

Projets :

La responsable du CDL s'est engagée depuis fin 2021 à faciliter l'accès à l'université des personnes relevant du domaine de l'asile (réfugiés reconnus, personnes admises à titre provisoire et personnes bénéficiant d'un statut de protection S). Dès le SA23, cet engagement est formalisé dans le cadre de deux projets (Hérodote et Hérodote Plus), destinés à différents groupes cibles et sera également soutenu financièrement par un financement tiers.

Politique linguistique :

De la nouvelle politique linguistique a découlé un mandat clair pour le CDL qui nécessite un bon réseau au sein de l'institution. Un comité des délégué-e-s chargé-e-s de veiller à la mise en œuvre de

la politique linguistique sera instaurée. Les tâches et le fonctionnement restent encore à préciser. Cela sera fait lorsque les facultés auront nommé leurs délégué-e-s.

Formation « bilingue plus »

Le CDL cherche comment élargir l'offre « bilingue plus » aux étudiant-e-s d'autres Faculté, sans pour autant en faire une réplique de sa forme actuelle offerte aux étudiant-e-s de Droit. Diverses réflexions sont menées autour de ce sujet (prix de la formation, langues de la formation, format, etc.). Pour une refonte, il faut toutefois revoir les plans d'études et redéfinir éventuellement le montant de la taxe supplémentaire. La Directrice du CDL va, dans un premier temps, clarifier auprès du Rectorat, la question de la compétence pour changer les tarifs et les plans d'études. L'équipe b+ fera, ensuite, des propositions concrètes qui seront discutées au sein de la prochaine séance du Conseil.